



HABILITATION ÉLECTRIQUE : BE MESURES

OBJECTIFS

- Être capable de respecter les consignes de sécurité définies par la publication NFC 18-510 dans le cadre de la brochure ED 6127 de l'INRS.
- Être capable d'appliquer ces prescriptions aux domaines et situations propres à son environnement de travail.
- Permettre à l'employeur de délivrer l'habilitation électrique à son salarié.

CONTENU

- * Grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations.
- * Effets du courant sur le corps humains : électrisation, électrocution, brûlure.
- * Ouvrage ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels.
- * Zones d'environnement et leurs limites et formalisation.
- * Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation.
- * Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations.
- * Protection collective : mesures, équipements et signalisation.
- * Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre.
- * Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques.
- * Limites de l'habilitation « BE Mesures ».
- * Échanges avec le chargé d'exploitation électrique : informations et documents.
- * Matériels électriques dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification.
- * Équipements de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser.
- * Mise en sécurité d'un circuit : pré-identification, séparation, condamnation, VAT et remise sous tension.
- * Mesure de prévention à appliquer lors d'une

intervention BT élémentaire.

* Procédures de remplacement / raccordement et instructions de sécurité associées.

* Caractérisation des travaux et limites : hors tension, sous tension avec ou sans voisinage.

* Mesures de prévention à appliquer lors des travaux : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter.

* Documents applicables lors de travaux : instructions de sécurité, attestation de consignation, attestation de première étape de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail...

* Équipements de travail utilisés : risque, vérification, identification, utilisation.

* Effectuer une analyse de risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

* Réaliser des opérations de consignation sur différents types de matériels, pour lui-même, baliser et surveiller une zone de travail.

* Réaliser des opérations d'essais et de mesurage sous-tension et hors-tension.

* Rédiger des documents applicables lors des essais

PRÉ-REQUIS

Personnel chargé de réaliser des mesures en BT.

PUBLIC

Salarié

Travailleur indépendant

DURÉE INDICATIVE

21 heures

DÉLAI D'ACCÈS

Entrées et sorties permanentes

TARIF

546 €

Nous consulter pour un parcours personnalisé, sur mesure.

FINANCEMENT

Financement individuel

Fonds publics, France Travail ou Région, sous réserve d'éligibilité

Plan de développement des compétences

MODALITÉ D'ADMISSION

Après entretien

Après test

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation individualisée

SERVICE VALIDEUR

Le Greta délivre une attestation des acquis

VALIDATION

Autre certification

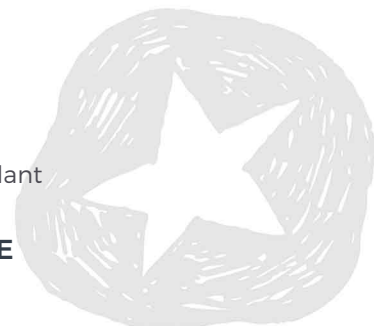
MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le Greta délivre un avis destiné à l'employeur qui habilite sur le poste de travail

ACCESSIBILITÉ

Un référent handicap est disponible pour étudier les conditions d'accès à la formation.

À NOTER





NOS RÉSULTATS POUR L'ANNÉE 2025

TAUX DE RÉUSSITE

81% de taux de réussite

TAUX DE SATISFACTION

Contacts

90% de nos stagiaires sont satisfaits

GRETA GRENOBLE

TAUX DE RETOUR À L'EMPLOI

Centre Permanent du Bâtiment
75 bis avenue Rhin et Danube
80% après 6 mois
38100 GRENOBLE

Responsable Formation filière Génie Electrique

Tél : 04 76 84 20 60

Mise à jour le 9 Mars 2026

